

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 03810 Numéro SIREN : 337 750 467 Nom ou dénomination : ACLS SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 21041

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise: ACL. SERVICESDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12Adresse de l'entreprise : 2 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 SAINT-DENISDurée de l'exercice précédent 12si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2021	Exercice N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC			
	Frais d'établissement	AB	AC			
	Frais de développement	CA	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial	AF	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM			
	Terrains		AO			
	Constructions		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 942,20		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	457,35			
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	246 501,35	246 501,35	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières	BH	BI			
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 399,55	246 501,35	
	ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
Marchandises		BT	BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW			
Créances		BX	BY	300,00		
Autres créances (3)		BZ	CA	1 066 735,41	1 018 489,07	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC			
DIVERS		CD	CE			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	CG	25 499,22	25 859,71		
Disponibilités	CH	CI				
Charges constatées d'avance (3)	CJ	CK	300,00	1 092 234,63		
TOTAL (III)	CJ	CK	300,00	1 092 234,63		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 699,55	1 338 735,98	
Renvois : (1) Dont droit au ba		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		
Clause de réserve de propriété :		Stocks :				
		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : ACL. SERVICES

Néant

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 56 250,00)			DA	56 250,00	56 250,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 625,00	5 625,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provi pour fluctuation des cours B1)			DF	1 010,22	1 010,22	
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes v EJ)			DG	196 744,21	196 744,21	
	Report à nouveau			DH	924 954,86	890 994,18	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	18 282,10	33 960,68	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 202 866,39	1 184 584,29	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ	2 054,56	1 949,16	
	TOTAL (III)			DR	2 054,56	1 949,16	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		76 269,55	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 482,95	5 926,73	
	Dettes fiscales et sociales			DY	20 084,57	21 485,90	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	100 247,51	634,50	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	133 815,03	104 316,68	
	Écarts de conversion passif (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 338 735,98	1 290 850,13	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	133 815,03	104 316,68	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES

Néant ☐

				Exercice N						Exercice N-1	
				France		Exportations et raisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF				
		services	FG	174 315,70	FH		FI	174 315,70	161 040,70		
	Chiffres d'affaires nets			FJ	174 315,70	FK		FL	174 315,70	161 040,70	
	Production stockée						FM				
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	1 949,16	1 601,09		
	Autres produits (1) (11)						FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	176 264,86	162 641,79		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS				
	Variation de stock (marchandises)						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV				
	Autres achats et charges externes (3)						FW	83 136,25	69 339,85		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	2 302,13	2 260,18		
	Salaires et traitements						FY	61 587,28	56 152,30		
	Charges sociales (10)						FZ	19 480,07	17 679,48		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA				
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	2 054,56	1 949,16			
	Autres charges (12)						GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	168 560,29	147 380,97		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 704,57	15 260,82		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	6 871,16	21 173,40		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	794,07			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11 961,73	11 733,01		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	11 961,73	11 733,01		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	869,29	999,55		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	869,29	999,55		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 092,44	10 733,46			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	24 874,10	47 167,68			

DGFIP N° 2053 2022

Extension 1

ACL. SERVICES[illegible]

DGFIP N° 2053 2022

ACL SERVICES

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : ACL. SERVICES

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations générales, agencement et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	1 942,20	KT	
		Installations générales, agencement et aménagements divers		KV		KW	
		Matériel de transport		KY		KZ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	457,35	LC	
		Emballages récupérables et divers		LE		LF	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III		LN	2 399,55	LO		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
		Autres participations		8U	246 501,35	8V	
Autres titres immobilisés			1P		1R		
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		
TOTAL IV		LQ	246 501,35	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	248 900,90	ØH			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		4		
		Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencement et aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	1 942,20	ML	
		Inst. gales, agencement, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	457,35	MU	
		Emballages récupérables et divers	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 399,55	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IØ		ØX		ØY	246 501,35	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	246 501,35	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	248 900,90	ØM		

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION GFIP N° 2054-bis 2022 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACL. SERVICES

Néant ☒

Exercice N clos le : 31/12/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision spéciale.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise: ACL. SERVICES

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 942,20	QA		QB		QC	1 942,20
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	457,35	QM		QN		QO	457,35
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	2 399,55	QV		QW		QX	2 399,55
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 399,55	ØP		ØQ		ØR	2 399,55

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V4	V5
	Mat. bureau et Inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)
						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaier

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise : ACL. SERVICES

Néant

☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marché terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement de immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Extension 1

ACL. SERVICES

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Extension 2

ACL. SERVICES

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	300,00		300,00						
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 247,16		2 247,16					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	1 064 488,25		1 064 488,25						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX			VT	1 067 035,41	VU	1 067 035,41	VV			
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		plus d'1 an et 5 ans au plu 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 482,95		13 482,95						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 483,30		6 483,30						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 526,91		11 526,91						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 548,00		1 548,00						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	526,36		526,36						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	100 247,51		100 247,51						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	133 815,03	VZ	133 815,03					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 18 282,10

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39 CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée d'actif	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déduites (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et tes non coopératifs non déductibles (cf. 20)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7		6 592,00

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0%						I8	
	Fraction imposable des plus-values { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		WQ
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				TOTAL I				WR 24 874,10
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre IV)										WU
Particularités et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV
		- imposées aux taux de 0 %								WH
		- imposées aux taux de 19 %								WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ
Régime des sociétés mères et des filiales : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA
Produit net des actions et parts d'intérêts :										ZX
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZY
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									XD
	Majoration d'amortissement									XF
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (Reprise d'investissement 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Société investissements immobiliers (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 septies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	1F		Zone franche d'activités (art. 44 quinquies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS
Déductions diverses à détailler sur feuille séparée (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH				XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance déduite par le report en arrière du déficit	ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI	24 874,10		XJ
					déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)							ZL			XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XO
RÉSULTAT FISCAL					BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	24 874,10		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DGFIP N° 2058-A 2022

Extension

ACL SERVICES

[illegible]

TOTAL

SOMME DES EXTENSIONS

[illegible]

TOTAL

SOMME DES EXTENSIONS

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	8 537,86
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B		9C
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2022

Extension 1

ACL. SERVICES

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	890 994,18	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { réserves légales Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	33 960,68		Dividendes	ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE	
					Report à nouveau	ZF	
	TOTAL I	ØF	924 954,86		TOTAL II	ZH	924 954,86

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)						J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	81 020,65	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens en location pour une durée > 6 m)						J8		XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	645,20	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organismes syndicales et professionnels)						J9		ST	1 470,40	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	83 136,25	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW	1 555,00	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	747,13	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	2 302,13	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	34 862,00	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	11 899,67	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2020)								ØB	60 797,82	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK	1,17 %	
	- Numéro de centre de gestion agréé				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2052 ou 2053) Si oui cocher 1 Si non 0		ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise								RG		
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI								RH		
	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	24 874,10	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	35279969600047		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD (Régime des groupes de sociétés)

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : ACL SERVICES

Néant ☒

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7		8	9	10			11
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 et non utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %						

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFIP N° 2059-A 2022	
	Extension
ACL. SERVICES	

ACL SERVICES

TOTAL						
SOMME DES EXTENSIONS						

TOTAL					
SOMME DES EXTENSIONS					

DOGFiP N° 2059-B 2022

Néant ☒ X

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
--	---

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Extension

ACL SERVICES

Plus values réintégrées dans les résultats des sociétés bénéficiaires des apports

[illegible]

	TOTAL				
--	-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

)GFiP N° 2059-C 2022

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées, exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu : Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 fois la plus-value (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c) des sociétés ouvertes à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entrepri: ACL. SERVICES

Néant ☒**I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES	Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021	Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	YP	2,00
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		174 315,70
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		174 315,70
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		83 136,25
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Total 3	OJ		83 136,25
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	91 179,45
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.)	SA		91 179,45
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE <i>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.</i> <i>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</i>			
Entreprise mono-établissement au sens de la CV (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		174 315,70
Effectifs au sens de la CVAE	EY		2,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du	GY	01/01/2021
	au	GZ	31/12/2021
Date de cessation	HR		

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2022

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	3 746,00
---	----	------	---	----	----------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	4,00
---	----	------	---	----	------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

33775046700058

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACL. SERVICES

ADRESSE (voie)

2 BOULEVARD DE LA LIBERATION

CODE POSTAL

93200

VILLE

SAINT-DENIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SCI

Dénomination

LE PIN

N° SIREN (si société établie en France)

380702738

% de détention

99,99

Adresse :

N°

2

Voie

BD DE LA LIBERATION

Code Postal

93200

Commune

SAINT-DENIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

GM

N° SIREN (si société établie en France)

404698706

% de détention

49,00

Adresse :

N°

0

Voie

0 LE PIN

Code Postal

53340

Commune

PREAUX

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



ACL. SERVICES

2 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 SAINT-DENIS

Siren : 337750467

Comptes sociaux et annexes

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
- Bilan Actif -	3
- Bilan Passif -	4
- Compte de résultat (Partie 1) -	5
- Compte de résultat (partie 2) -	6
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	7
- Présentation générale -	7
- Règles et méthodes comptables –	8
Règles générales	8
Immobilisations incorporelles.....	8
Immobilisations corporelles.....	8
Participations et autres titres immobilisés	9
Valeurs mobilières de placement.....	9
Stocks	9
Provisions pour risques et charges	10
Créances	10
Opérations en devises.....	10
- Tableau des immobilisations -	11
- Tableau des Amortissements -	12
- Immobilisations corporelles –	12
- Etat des Créances -	13
- Disponibilités –	13
- Capitaux propres -	14
- État des provisions -	15
- État des Dettes -	16
- Ecart de conversion -	16
- Charges à payer -	17
- Produits à recevoir -	17
- Engagements financiers –	18
- Crédit-bail –	19
- Charges et produits exceptionnels –	20

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Bilan Actif –

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2021	Net N-1
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 942,20	1 942,20		
Autres immobilisations corporelles	457,35	457,35		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	2 399,55	2 399,55		
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	246 501,35		246 501,35	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations corporelles	246 501,35		246 501,35	
Actif immobilisé	248 900,90	2 399,55	246 501,35	
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	300,00	300,00		
Autres créances	1 066 735,41		1 066 735,41	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	1 067 035,41	300,00	1 066 735,41	
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	25 499,22		25 499,22	
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	25 499,22		25 499,22	
Actif circulant	1 092 534,63	300,00	1 092 234,63	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
Total général	1 341 435,53	2 699,55	1 338 735,98	

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Bilan Passif -

Rubriques		Net N	Net N-1
Situation nette			
Capital social ou individuel	Dont versé : 56 250,00	56 250,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		5 625,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		1 010,22	
Autres réserves		196 744,21	
Report à nouveau		924 954,86	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		18 282,10	
Total situation nette		1 202 866,39	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Capitaux propres		1 202 866,39	
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		2 054,56	
Provisions pour risques et charges		2 054,56	
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Total dettes financières			
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 482,95	
Dettes fiscales et sociales		20 084,57	
Total dettes d'exploitation		33 567,52	
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		100 247,51	
Total dettes diverses		100 247,51	
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes		133 815,03	
Ecart de conversion PASSIF			
Total général		1 338 735,98	

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Compte de résultat (Partie 1) -

Rubriques	France	Export	Net N	Net N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	174 315,70		174 315,70	
Chiffres d'affaires nets	174 315,70		174 315,70	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 949,16	
Autres produits				
Total des produits d'exploitation			176 264,86	
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			83 136,25	
Total charges externes			83 136,25	
Impôts, taxes et assimilés			2 302,13	
Charges de personnel				
Salaires et traitements			61 587,28	
Charges sociales			19 480,07	
Total charges de personnel			81 067,35	
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 054,56	
Total dotations d'exploitation			2 054,56	
Autres charges d'exploitation				
Total des charges d'exploitation			168 560,29	
Résultat d'exploitation			7 704,57	

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Compte de résultat (partie 2) -

Rubriques	Net N	Net N-1
Résultat d'exploitation	7 704,57	
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée	6 871,16	
Perte supportée ou bénéfice transféré	794,07	
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 961,73	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	11 961,73	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	869,29	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	869,29	
Résultat financier	11 092,44	
Résultat courant	24 874,10	
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	6 592,00	
Total des produits	195 097,75	
Total des charges	176 815,65	
Bénéfice ou perte	18 282,10	

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
Dont produits concernant les entreprises liées
Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Règles et méthodes comptables –

Règles générales

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les dépenses éventuelles de recherche et de développement sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans.

Les fonds de commerce sont constitués :

- Du coût historique des fonds acquis par la société,
- Le cas échéant, de la part du mali technique de fusion n'ayant pas pu être affecté aux actifs apportés.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- À leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- Ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'utilisation.

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du prix moyen.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été comptabilisées à leur cours d'achat.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du prix moyen.

Stocks

Les stocks sont valorisés d'après le prix de revient d'achat, y compris les frais accessoires d'achats à l'exclusion de toute valeur ajoutée interne, avec application de la règle "premier entré, premier sorti" lorsque le lot ou le produit ne peut être précisément identifié. Seul le stock de produits surgelés et frais est valorisé au coût moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée à partir d'une analyse au cas par cas.

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Elles couvrent essentiellement des litiges prud'hommaux et commerciaux connus à la date d'arrêté.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, compte tenu de l'indemnisation par l'assurance-crédit prévue.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Tableau des immobilisations -

Immobilisations	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 942,20			1 942,20
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	457,35			457,35
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	2 399,55			2 399,55
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	246 501,35			246 501,35
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)				
Total des immobilisations financières	246 501,35			246 501,35
Total général	248 900,90			248 900,90

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 942,20			1 942,20
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	457,35			457,35
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	2 399,55			2 399,55

TOTAL GENERAL	2 399,55			2 399,55
---------------	----------	--	--	----------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2021
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

- Immobilisations corporelles -

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	300,00	300,00	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 247,16	2 247,16	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 064 488,25	1 064 488,25	
Débiteurs divers			
Total Actif circulant	1 067 035,41	1 067 035,41	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	1 067 035,41	1 067 035,41	

- Disponibilités -

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Capitaux propres -

Rubriques	2021	Augmenta- tion de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	N-1
Capital en nombre d'actions Valeur nominale							56 250,00
Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							5 625,00
Ecart de réévaluation							1 010,22
Réserve légale							196 744,21
Réserves statutaires ou contractuelles							924 954,86
Réserves réglementées							18 282,10
Autres réserves							
Report à nouveau				(33 960,68)		18 282,10	
Résultat de l'exercice							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres				(33 960,68)		18 282,10	1 202 866,39

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- État des provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstruction des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	1 949,16	2 054,56			1 949,16	2 054,56
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	1 949,16	2 054,56			1 949,16	2 054,56
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	300,00					300,00
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	300,00					300,00
Total général	2 249,16	2 054,56			1 949,16	2 354,56

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 482,95	13 482,95		
Personnel et comptes rattachés	6 483,30	6 483,30		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 526,91	11 526,91		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 548,00	1 548,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	526,36	526,36		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	100 247,51	100 247,51		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	133 815,03	133 815,03		

- Ecart de conversion -

Postes concernés	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation					
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
Total					

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Charges à payer -

Nature des charges	2021	N-1
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	7 009,66	
Total dettes d'exploitation	7 009,66	
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 634,50	
Total dettes diverses	24 634,50	
Total autres		
Total	31 644,16	

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2021	N-1
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Total autres		
Total		

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Engagements financiers –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
Total						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
Total						

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Crédit-bail –

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Crédit-bail immobilier Terrains Constructions				

Crédit-bail mobilier Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Autres immobilisations incorporelles				
Total				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Crédit-bail immobilier Terrains Constructions							

Crédit-bail mobilier Installations techniques, ... Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Autres immobilisations incorporelles en cours							
Total							

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Charges et produits exceptionnels –

Charges	2021	N-1
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
TOTAL		

Produits	2021	N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrevements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total		

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CL

Bernard LECAT
Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
876 Avenue de Lattre de Tassigny - 83600 FREJUS

SAS ACLS SERVICES
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 56 250 €

Siège Social :
2, Boulevard de la Libération
93284 SAINT-DENIS CEDEX

RCS de BOBIGNY 337 750 467

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021



SAS ACLS SERVICES
2, Boulevard de la Libération
93284 SAINT-DENIS CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

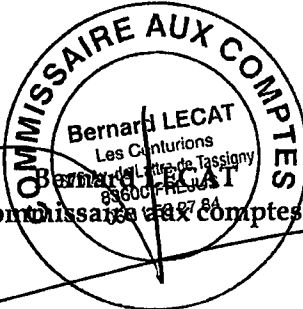
Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

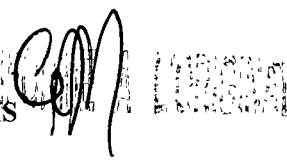
Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à FREJUS,
le 2 juin 2022


Bernard LECAT
Les Centurions
2, Boulevard de la Libération
93284 SAINT-DENIS CEDEX
Commissaire aux comptes

ACL SERVICES (5)
S A S AU CAPITAL DE 56.250 EUROS
2, BOULEVARD DE LA LIBERATION - 93200 SAINT - DENIS
RCS BOBIGNY B 337 750 467



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le 18 Juin - à 14 heures

Les actionnaires de la Société ACL SERVICES - Société par Actions Simplifiée au capital de 56.250 € divisé en 3 750 actions de 15 € chacune se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire chez : GMB Invest – Avenue de la Toison d'Or, 80 – 1060 Saint-Gilles (Belgique), sur convocation de leur Président.

Monsieur Bernard LECAT, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les actionnaires présents au moment de leur entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire. Les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Monsieur Claude MARQUET préside la séance en sa qualité de Président.
Monsieur Charles-Edouard MARQUET assure le secrétariat de l'Assemblée.
Monsieur Rodolphe MARQUET est appelé comme Scrutateur.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent la majorité requise pour la tenue de la présente Assemblée.

L'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est par conséquent déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'**ORDRE DU JOUR** :

- Lecture du Rapport de Gestion établi par le Président
- Lecture du Rapport général du Commissaire aux Comptes
- Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article L227-10 et suivants du Code de Commerce, et approbations des dites conventions
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Affectation des résultats de l'exercice 2021
- Quitus aux Dirigeants et Commissaires aux Comptes
- Nomination des Commissaires aux Comptes
- Questions diverses
- Pouvoirs pour formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire des Statuts
- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires
- la copie de la lettre adressée au Commissaire aux Comptes
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires
- un exemplaire des documents et pièces envoyés aux actionnaires ou mis à leur disposition avant l'Assemblée
- le Rapport de Gestion du Président sur l'activité de l'exercice
- les Rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte des projets de résolution soumis au vote de l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du Rapport du Président et des Rapports du Commissaire aux Comptes.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport de Gestion du Président et le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice 2021, approuve le Bilan, le compte de Résultat et l'Annexe arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés, et qui se soldent par un bénéfice de 18.282,10 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les termes dudit Rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 de la manière suivante:

Le Bénéfice de l'exercice s'élève à	18.282,10 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	924.954,86 €
Formant un bénéfice distribuable de	943.236,96 €

qui sera intégralement reporté au compte Report à Nouveau.

Le Président rappelle qu'au titre des trois derniers exercices , il n'a été distribué aucun dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Président et aux Directeurs Généraux pour la gestion de l'exercice écoulé et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, constate qu'aucune convention, au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, constate qu'aucune convention nouvelle, au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer un deuxième Commissaire aux Comptes titulaire, à savoir :

la Société AZURECCA, représentée par Monsieur Florian DUPOUY,

société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 €

dont le siège social est au : 54, allée d'Azur – 83600 Fréjus / RCS Fréjus n°834 637 316

pour un mandat d'une durée de 4 ans qui viendra à expiration au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2025, soit la durée restant à courir du mandat du Commissaire aux Comptes Bernard LECAT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en remplacement la SAS AZURECCA représentée par Monsieur Florian DUPOUY qui vient d'être nommée Commissaire aux Comptes titulaire, décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant :

la Société PACA'FID AUDIT SARL représentée par Monsieur Michaël TOUZIS

dont le siège social est au : 36, rue Sainte – 13001 Marseille 1 / RCS Marseille 821 526 811

pour un mandat d'une durée de 4 ans qui viendra à expiration au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2025, soit la durée restant à courir du mandat du Commissaire aux Comptes Bernard LECAT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Puis l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

GMB Invest

Repr. par Claude MARQUET

Le Scrutateur

Rodolphe MARQUET

Le Secrétaire

Charles-Edouard MARQUET

A.C.L.S

A.C.L. SERVICES

DETECTION ELECTRONIQUE
MAINTENANCE-EMBELLISSEMENT
D'ESPACES VERTS ET CONSTRUCTIONS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1/13, rue Michel de l'Hospital

93008 BOBIGNY CEDEX

Saint Denis, le 4 juillet 2022

Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-joint pour :

♦LE DEPOT ANNUEL DES COMPTES

- 1 ex. du bilan et comptes de résultats de l'exercice 2021
- 1 ex. des annexes
- 1 ex. du P.V. de l'Assemblée
- 1 ex. du rapport du Commissaire aux comptes

Nous vous joignons à titre de règlement un chèque d'un montant de 45,34 €.

Dans l'attente du récépissé de dépôt et d'une facture acquittée,

Nous vous prions de croire, Messieurs, en l'expression de nos salutations distinguées.


LE SERVICE ADMINISTRATIF